



<p><b>Direction générale de l'enseignement et de la recherche</b>  <b>Sous-direction des politiques de formation et d'éducation</b>  <b>bdet</b>  <b>1 ter avenue de Lowendal</b>  <b>75700 PARIS 07 SP</b>  <b>0149554955</b></p>	<p><b>Note de service</b>  <b>DGER/SDPFE/2014-44</b>  <b>22/01/2014</b></p>
--	---

**Date de mise en application :** 02/09/2013

**Diffusion :** Tout public

**Cette instruction abroge :**

DGER/SDPOFE/N2013-2130

**Cette instruction ne modifie aucune instruction.**

**Nombre d'annexes :** 0

**Objet :** Modifications de l'unité de formation M3 de la classe de troisième de l'enseignement agricole et de l'objectif 3 du module MG1 du référentiel de formation commun à toutes les spécialités du baccalauréat professionnel de l'enseignement agricole

#### Destinataires d'exécution

DRAAF

Hauts-commissariats de la République des COM

Etablissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole

DAAF

Unions nationales fédératives d'établissements privés

**Résumé :** Les contenus de formation pour la classe de troisième (M3) et pour le cycle terminal du baccalauréat professionnel (objectif 3 du MG1)

**Textes de référence :** Arrêté du 31 décembre 2013 modifiant les objectifs de formation du module MG1 du référentiel de formation commun à toutes les spécialités du baccalauréat professionnel relevant du deuxième alinéa de l'article D 337-53 du code de l'éducation

Arrêté du 31 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 15 avril 2013 relatif au programme des enseignements de la classe de troisième de l'enseignement agricole, et en particulier le programme de l'enseignement d'histoire-géographie-éducation civique

La présente note de service a pour objet d'indiquer aux établissements d'enseignement agricole publics et privés sous contrat les contenus de formation pour le module M3 de la classe de troisième et pour l'objectif 3 du module MG1 du référentiel de formation commun à toutes les spécialités du baccalauréat professionnel.

Ces modifications concernent, d'une part, l'enseignement d'histoire-géographie - éducation civique de la classe de troisième et, d'autre part, l'enseignement d'histoire-géographie du cycle terminal préparant au baccalauréat professionnel. Elles ont été introduites dans les référentiels de formation consultables en ligne :  
-pour la classe de troisième (M3) : <http://www.chlorofil.fr/diplomes-et-referentiels/formations-et-diplomes/classes-de-4e-et-de-3e/3e.html>  
-pour le baccalauréat professionnel (objectif 3 du MG1) : <http://www.chlorofil.fr/diplomes-et-referentiels/formations-et-diplomes/baccalaureat-professionnel.html>

Cette note annule et remplace la note de service DGER/SDPOFE/N2013-2130 du 8 octobre 2013 donnant informations sur les objectifs de formation aménagés pour l'enseignement d'histoire-géographie – éducation civique dans les classes de troisième de l'enseignement agricole et du cycle terminal préparant au baccalauréat professionnel à compter de la rentrée scolaire 2013-2014.

Les dispositions de la présente note de service entrent en application à compter de la rentrée scolaire 2013-2014 et les suivantes pour la classe de troisième et à compter de la rentrée scolaire 2013-2014 pour la session d'examen 2015 et les suivantes pour le cycle terminal préparant au baccalauréat professionnel.

Le Sous-directeur des Politiques  
de Formation et d'Éducation

Philippe VINCENT